




Trace n° 76945187

Circuit à vélo pour découvrir les coins de campagnes à proximité de la Roche-sur-Yon, entre bocage, étangs et rivières.

 <b>Durée</b>	2h30	 <b>Difficulté</b>	Moyenne
 <b>Distance</b>	27,92 km	 <b>Retour point de départ</b>	Oui
 <b>Dénivelé positif</b>	129 m	 <b>Activité</b>	Cyclo-Route/VTC/Gravier
 <b>Dénivelé négatif</b>	129 m	 <b>Commune</b>	La Roche-sur-Yon (85000)
 <b>Point haut</b>	71 m		
 <b>Point bas</b>	31 m		

## Description

Départ de l'office du tourisme, 33 Place Napoléon.

### Balilage de la "Vendée vélo"

**(D/A)** Prendre Rue Lafayette, puis à gauche Boulevard Aristide Briand. Au rond-point, aller en face, et rejoindre le rond-point suivant.

**(1)** Tourner à droite, Rue de la Simbrandière, sur la voie cyclable, et traverser le pont sur l'Yon.

**(2)** À sa sortie, emprunter la voie cyclable, à droite, qui longe l'Yon, à main droite puis à main gauche, jusqu'à arriver à une bifurcation, quasiment au bout du bois, située sur l'autre rive.

**(3)** Virer à droite, entrer dans le lotissement, et prolonger Rue Jean Sébastien Bach puis Rue Goya. Au bout de cette dernière, aller en face, sur l'allée. Poursuivre tout droit, jusqu'au croisement avec l'Avenue Léonard de Vinci.

**(4)** La traverser et emprunter la voie cyclable qui la longe. Traverser la voie d'entrée du centre hospitalier, puis la D747, passer le pont sous la voie ferrée, et arriver à une route à l'angle du n°101 de la Zone Économique "Acti Sud".

**(5)** Tourner à droite et, au rond-point qui suit, partir à gauche, Rue Hippolyte Maindron. Longer la zone économique à main gauche, puis suivre la Rue John James Audubon, et atteindre l'échangeur de l'autoroute.

**(6)** Poursuivre en face, direction l'Auroire. Au croisement suivant, virer à gauche, et rejoindre un croisement à quatre directions, au hameau de l'Auroire.

### Fin du balilage de la "Vendée vélo"

**(7)** Prendre à gauche, Rue des Écureuils, puis prolonger Rue des Mésanges, jusqu'à buter contre la voie rapide. Virer à droite, la longer et arriver à un passage sous celle-ci.

**(8)** Passer sous le pont, passer le lieu-dit Colette, et suivre la route jusqu'à la lisière du bois. Prendre le chemin de terre à droite, laisser la Vrignaudière à droite, puis prolonger sur la route. Au croisement sous la ligne haute tension, tenir la droite, et rejoindre la patte-d'oie suivante.

**(9)** Tenir la droite, direction Jarrie, pour un aller-retour à la ferme de la Jarrie.

**(10)** Revenir, ensuite, au croisement précédent.

**(9)** De retour, tourner à droite, puis filer tout droit jusqu'au croisement au niveau de la maison n°2.

**(11)** Aller à gauche, ignorer Villeneuve, et poursuivre jusqu'à un croisement à la Gibertière.

**(12)** Partir à droite, et suivre cette route, **avec vigilance** (D85) : de nombreux véhicules circulent. Rejoindre la 2<sup>e</sup> route à gauche, à la Croix d'Argent.

**(13)** Tourner sur celle-ci, direction de Rambourg. Au croisement suivant, aller à droite, traverser le hameau de Rambourg, puis tourner à gauche, direction Moulin de Rambourg, et l'atteindre.

## Points de passages

-  **D/A Office du tourisme - Gare de La Roche-sur-Yon**  
| N 46.669764° / O 1.427991° - alt. 71 m - km 0
-  **1 Rue de la Simbrandière**  
| N 46.664314° / O 1.424926° - alt. 48 m - km 1.22
-  **2 Voie cyclable à droite - Yon (rivière) - Affluent du Lay**  
| N 46.660781° / O 1.425383° - alt. 44 m - km 1.7
-  **3 Bifurcation**  
| N 46.651565° / O 1.424306° - alt. 40 m - km 3.18
-  **4 Avenue Léonard de Vinci**  
| N 46.651148° / O 1.431234° - alt. 62 m - km 3.78
-  **5 N°101 Zone Économique "Acti Sud"**  
| N 46.649499° / O 1.436415° - alt. 56 m - km 4.27
-  **6 Rond-point des Tonnelles, direction l'Auroire**  
| N 46.637701° / O 1.43933° - alt. 48 m - km 6.06
-  **7 Rue des Écureuils**  
| N 46.622846° / O 1.4506° - alt. 66 m - km 8.51
-  **8 Passage sous la D747**  
| N 46.614133° / O 1.444716° - alt. 45 m - km 9.8
-  **9 Bifurcation A/R**  
| N 46.608443° / O 1.434805° - alt. 53 m - km 11.07
-  **10 Ferme de la Jarrie**  
| N 46.605055° / O 1.437006° - alt. 65 m - km 11.49
-  **11 N°2, bifurcation**  
| N 46.603164° / O 1.42196° - alt. 62 m - km 13.08
-  **12 D85**  
| N 46.611356° / O 1.41067° - alt. 55 m - km 14.39
-  **13 Croix d'Argent, direction Rambourg**  
| N 46.605937° / O 1.405309° - alt. 54 m - km 15.14
-  **14 Moulin de Rambourg**  
| N 46.606212° / O 1.394155° - alt. 34 m - km 16.56

(14) Une halte s'impose pour le visiter ou flâner le long de l'Yon. Poursuivre à droite, juste avant le moulin. Passer le pont sur l'Yon, et bifurquer à gauche, quelques mètres après. Au hameau de la Planche, prolonger sur une piste, et retrouver le bitume aux Brancardières.

(15) Continuer à gauche, puis bifurquer rapidement à droite, puis à gauche, et rejoindre une patte-d'oie avec une piste carrossable à gauche.

(16) Suivre cette dernière, traverser la D85, et continuer en face, Route de la Moussonnière. Passer le hameau, et poursuivre sur la piste. L'itinéraire est un peu caillouteux sur certains passages. Passer les ponts sous la voie ferrée, puis sous l'A87, puis longer, plus ou moins, la voie de chemin de fer jusqu'au croisement, à l'angle du n°101 de la Zone Économique "Acti Sud".

#### Balises de la "Vendée vélo"

(5) Poursuivre à droite, en suivant la voie cyclable, en effectuant le chemin inverse de l'aller jusqu'à l'office de tourisme (D/A).

#### ● 15 Brancardières

| N 46.618032° / O 1.40106° - alt. 42 m - km 18.44

#### ● 16 Piste carrossable à gauche

| N 46.622364° / O 1.403419° - alt. 59 m - km 19.09

#### 📍 D/A Office de Tourisme

N 46.669694° / O 1.427956° - alt. 71 m - km 27.92

### Informations pratiques

Ce circuit à été réalisé avec un vélo électrique, prévoir une heure supplémentaire avec vélo classique.

Toilettes et tables de pique-nique au Moulin de Rambourg. Le moulin se visite tous les après midi de Juillet- Août :

<https://www.destination-larochesuryon.fr>.

<https://www.destination-larochesuryon.fr/voyage-en-vallee-de-lyon/le-moulin-de-rambourg/>.

La Ferme de la Jarrie se visite sur réservation obligatoire :

<https://www.fermepedagogique85.fr/accueil>.

Location de vélos électriques à l'Office de Tourisme :

<https://www.destination-larochesuryon.fr>.

<https://www.destination-larochesuryon.fr/decouvrir/moments-a-vivre/>.

L'Office de Tourisme organise des visites découvertes, des lieux remarquables sur l'agglomération de la Roche-sur-Yon, des chemins et coins de nature avec des sorties faunes/Flores et activités artistiques :

<https://www.destination-larochesuryon.fr/cote-pratique/tout-agenda/>.

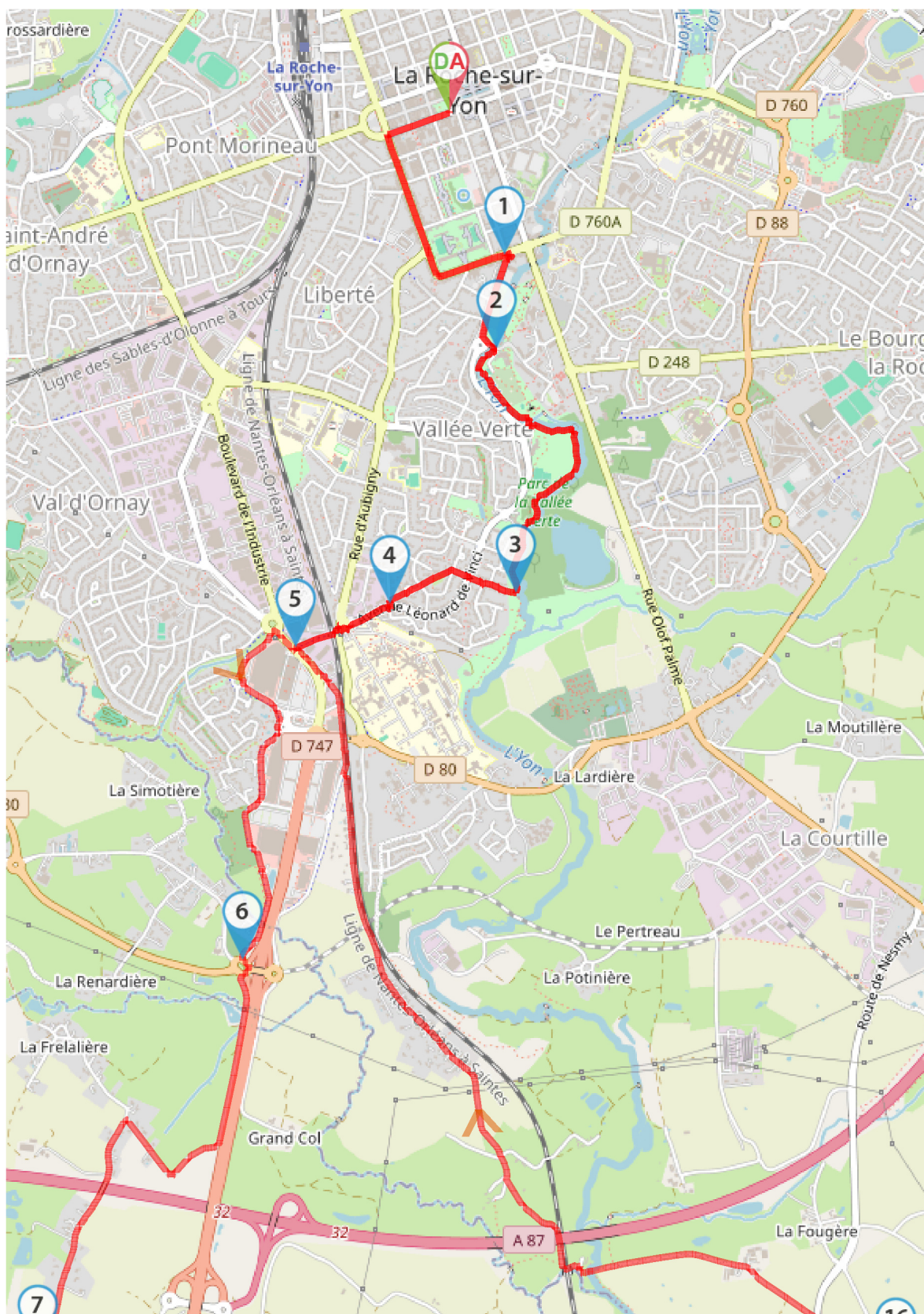
### A proximité

Visitez la poterie de Nesmy :

<https://poteriedenesmy.fr>.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-moulin-de-rambourg-au-depart-de-la-ro/>

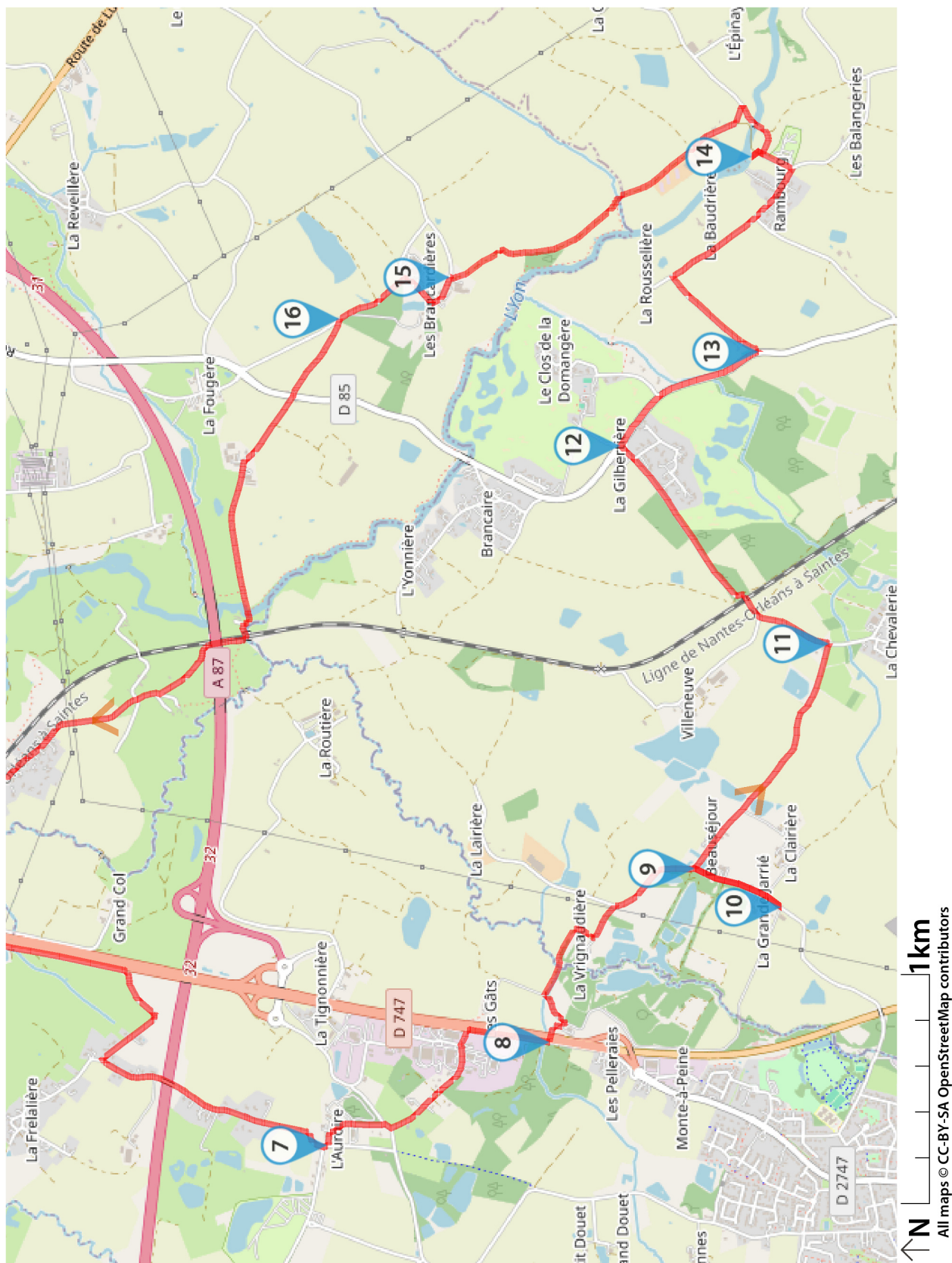
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

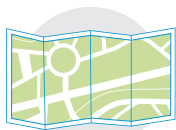
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



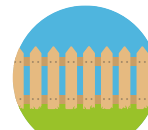
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



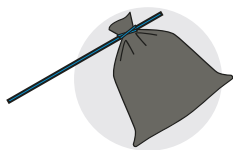
#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



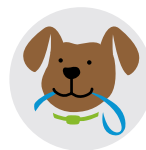
#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.**

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**